
Introduction. Les archives de Robert Mandrou. « Une totalité vivante par la multiplicité ordonnée des plans et des abords »

Brigitte Mazon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2548>

DOI : 10.4000/ccrh.2548

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 10 octobre 1997

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Brigitte Mazon, « Introduction. Les archives de Robert Mandrou. « Une totalité vivante par la multiplicité ordonnée des plans et des abords » », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 18-19 | 1997, mis en ligne le 20 février 2009, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2548> ; DOI : 10.4000/ccrh.2548

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction. Les archives de Robert Mandrou. « Une totalité vivante par la multiplicité ordonnée des plans et des abords »

Brigitte Mazon

« Ce qui dans votre livre m'a paru admirable, c'est la façon dont il fait pressentir une totalité vivante – par la multiplicité ordonnée des plans et des « abords ». D'où le sentiment qu'éprouve le lecteur, de cohérence organique, mais aussi de richesse et d'ouverture. »

Lettre du 21 avril 1961 de Jean Starobinski à Robert Mandrou à propos de la publication de l'*Introduction à la France moderne (1500-1640), essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1961.

- 1 Les papiers de Robert Mandrou présentent, après leur regroupement géographique et l'organisation matérielle du fonds, un ordonnancement naturel qui, à l'échelle de l'individu, évoque à son tour cette « totalité vivante » décrite par Jean Starobinski à propos de l'*Introduction à la France moderne*. Nous le verrons, Robert Mandrou appliquait à la gestion de ses propres papiers la même rigueur ordonnée qu'il utilisait dans sa démarche d'historien et dans son engagement de pédagogue. Héritier¹ d'un penseur de l'histoire qui a bouleversé les études historiques, Robert Mandrou ne fut pas, comme son maître Lucien Febvre, un chef d'école, mais il a appliqué et illustré magistralement les voies ouvertes par le fondateur des *Annales*. Dans une période qui annonçait un bouleversement des méthodes historiques, par l'organisation de vastes enquêtes collectives et l'introduction de l'usage de l'ordinateur, Robert Mandrou se présentait comme un « historien artisanal »². De son métier d'historien ainsi conçu, il a laissé intact l'ensemble de ses outils. Il a tout conservé : ses fichiers, ses manuscrits, ses notes de

cours, ses plans divers, ses agendas, son courrier. Ce fonds d'archives est, dans son intégralité, un témoignage exceptionnel d'un homme de science à la charnière des traditions.

Éléments de biographie et de carrière

- 2 L'essentiel de la biographie de Robert Mandrou a déjà été donné par Philippe Joutard et Jean Lecuir dans leur introduction aux *Mélanges Robert Mandrou*³. Nous y renvoyons les lecteurs des *Cahiers du CRH*, qui y trouveront en outre des analyses qui dépassent le cadre de cette présentation. Nous n'en rappellerons ici que les principaux faits en y ajoutant toutefois quelques précisions fournies par les documents d'archives, avant d'exposer et de commenter l'architecture même du fonds.
- 3 Né à Paris le 31 janvier 1921, Robert Mandrou y est décédé le 25 mars 1984. Fils d'un cheminot parisien, boursier de l'enseignement public, il fit ses études secondaires à Saint-Étienne. Ses proches évoquent sa fierté de ses origines et sa fidélité morale aux engagements sociaux de son père, dont témoigne la conservation scrupuleuse qu'il a faite de ses cartes de syndicaliste ou de membre de multiples associations. De ses études secondaires, Robert Mandrou a gardé des listes d'inscription au « tableau d'honneur » et des coupures de presse concernant le palmarès du Concours général, dont il est deux fois lauréat (accessit de géographie). En 1939, Robert Mandrou obtient son baccalauréat de philosophie, dont il a conservé les sujets des épreuves. La guerre interrompt sa préparation au concours de l'École normale supérieure, effectuée à Lyon. En novembre 1942, il est contraint de participer aux Chantiers de la jeunesse, puis à la suite de la loi de Vichy du 16 février 1943 concernant les jeunes gens nés entre 1920 et 1922, il est envoyé en Allemagne par le service du travail obligatoire, en août 1943. Il y restera jusqu'en mai 1945. De cette période, il n'a conservé dans ses papiers que les diverses attestations officielles et ses cartes de déporté du travail. Ses nombreuses lettres à ses parents, conservées par son fils Jean-François Mandrou, donneraient certainement des précisions sur cette expérience sur laquelle il ne s'est exprimé que dans l'intimité familiale. Il en est resté, en tout état de cause, une excellente connaissance de l'allemand et une familiarité avec cette forêt du Harz, où il travailla comme bûcheron, et où il a pu s'imprégner des évocations du sabbat des célèbres sorcières du Brocken mis en scène par Goethe. De retour en France en mai 1945, il reprend ses études d'histoire à Lyon tout en occupant les fonctions de maître d'internat, de répétiteur, puis de professeur adjoint. Il se présente cinq fois au concours de l'agrégation (il note avec précision la progression de ses résultats d'année en année) ; il est reçu premier à l'écrit et troisième à l'oral, lors du concours de 1950, où il est remarqué par Fernand Braudel et Maurice Crouzet. Son destin d'historien se joue alors. Il est présenté à Lucien Febvre, avec lequel il échange de 1953 à 1956 une correspondance qui témoigne de l'intérêt du maître pour le jeune historien, auquel il songe très vite pour une collaboration à un livre sur le XVII^e siècle⁴. À la rentrée de 1954, Robert Mandrou quitte Clermont-Ferrand, où il enseignait comme professeur agrégé, pour prendre ses fonctions au lycée Voltaire à Paris. Il est alors à même d'exercer les fonctions de secrétaire de rédaction des *Annales* que vient de lui confier Lucien Febvre et qu'il remplira jusqu'en juin 1962. De 1954 à septembre 1956, il gère directement, avec Lucien Febvre, le calendrier de la revue, la relecture des articles, la répartition et la relance des comptes rendus. Fernand Braudel lui transmet de courtes notes d'organisation. Paul Leuilliot, secrétaire du comité de direction, ne partage guère la

tâche, même s'il lui envoie quelques lettres amicales que Robert Mandrou classe avec sa correspondance générale.

- 4 Le décès de Lucien Febvre, le 27 septembre 1956, l'affecte profondément alors qu'il est affaibli par une tuberculose pulmonaire qui, de juillet 1956 à la rentrée 1957, l'éloigne de l'enseignement secondaire, mais guère des *Annales*. Alors qu'il est à peine guéri, Fernand Braudel lui propose un poste à la sixième section de l'EPHE. Robert Mandrou, qui a consigné ses réflexions sur une fiche de notes personnelles⁵, hésite à accepter une direction d'études. L'offre de Fernand Braudel lui semble prématurée : elle contrarie son propre plan de carrière, qu'il veut fonder sur les solides publications qu'il a en cours, tels que, l'ouvrage rédigé en collaboration avec Georges Duby, *Histoire de la civilisation française*⁶, des projets d'articles importants, comme « Mentalités et structures sociales », ainsi qu'un article d'érudition économique. Il n'a que trente-six ans, sa thèse est à peine entamée. Il craint à la fois l'effet de « passe-droit » et les besognes que l'on attend de lui au Centre de recherches historiques, où il semblerait devoir reprendre les tâches de Marc Bouloiseau, affecté à la rédaction de multiples comptes rendus et à la gestion des publications du centre, en pleine expansion. Il note aussi que, renoncer à l'enseignement serait pour lui un « crève-cœur »⁷. Il ne montre donc aucun empressement à accepter l'offre du nouveau président de la sixième section. Mais le poste de directeur d'études est créé en 1957, à la suite d'une proposition de nomination dans laquelle Fernand Braudel précise la « spécificité de la chaire confiée à M. Mandrou » : « Monsieur Mandrou succède à Lucien Febvre dans la chaire d'histoire générale et d'histoire sociale du XVII^e siècle, sans que la mention XVII^e siècle enferme M. Mandrou dans des limites chronologiques trop nettes »⁸. Le décret officiel de nomination ne reprendra cependant pas les termes choisis par la proposition : en effet, comme au Collège de France et contrairement à l'Université, une direction d'études n'était pas liée à une chaire. Celle-ci pouvait d'autant moins être laissée vacante par Lucien Febvre qu'il était lui-même à la retraite depuis 1949, tout en exerçant la présidence de la sixième section. Le fait mérite seulement d'être souligné comme marque immédiate de la reconnaissance par Fernand Braudel des liens qui avaient attaché Lucien Febvre à Robert Mandrou.
- 5 À la rentrée universitaire de 1957, Robert Mandrou commence ainsi son enseignement en séminaire de recherche à la sixième section de l'EPHE. Dès la seconde année, il le consacre à des « recherches sur les mentalités du premier XVII^e siècle ». À la suite de Lucien Febvre il va ainsi reformuler, avec Georges Duby, la notion d'histoire des mentalités⁹. Il s'investit de près dans la vie de la section, ainsi qu'en témoigne la lecture de ses agendas, participant aux réunions, rédigeant de nombreux comptes rendus tout en continuant à exercer ses responsabilités au secrétariat de rédaction des *Annales*.
- 6 C'est en 1962 que Robert Mandrou est brusquement écarté des *Annales* par Fernand Braudel. Le prétexte en est la publication d'un article, intitulé « Mathématiques et histoire », dans la revue italienne *Critica storica*¹⁰. Robert Mandrou conserve de cette rupture un dossier intitulé « La crise – FB ». Depuis l'annonce, en 1960, de la publication de *l'Introduction à la France moderne*, les relations avec Fernand Braudel s'étaient en effet tendues¹¹. Robert Mandrou a conservé dans ce dossier les lettres de Fernand Braudel, les lettres de Suzanne Febvre, ainsi que les lettres d'amis et de proches qui le soutiennent et l'encouragent dans cette épreuve, dont il gardera toute sa vie un souvenir douloureux. La rupture avec Fernand Braudel et les *Annales* fut vécue comme un drame personnel. De 1953 à 1962, Robert Mandrou avait donné presque exclusivement¹² aux *Annales* ses premiers travaux d'historien : il rédigea 37 comptes rendus et 15 articles, tout en

exerçant son rôle de secrétaire de la revue. Après 1962, il n'y publia plus rien, et ses ouvrages n'y ont que très exceptionnellement bénéficié de comptes rendus¹³. Robert Mandrou ne parla plus ensuite que des *Annales* « première manière »¹⁴ qu'il jugeait plus fidèles à l'esprit de Lucien Febvre. À partir de 1962, libéré de la charge du secrétariat des *Annales*, Robert Mandrou se consacre d'une part à son enseignement et d'autre part à la rédaction de ses thèses et de ses autres travaux.

- 7 Son séminaire de la sixième section de l'EPHE est fréquenté par un petit nombre de « fidèles » qui y reçoivent une véritable formation à la recherche¹⁵. Robert Mandrou se fait du séminaire une idée très proche du rôle des laboratoires de l'École pratique des hautes études, tel qu'il avait été défini par Victor Duruy, lors de la création de l'institution : on devait y proposer la « pratique » – dans le sens explicite du mot – du savoir par la transmission directe de l'érudition du maître à un petit effectif de jeunes chercheurs, tout en lui permettant de tester ses hypothèses de travail. Ce séminaire, du latin *semen* (« semence ») et de *seminarium* (« pépinière ») est effectivement pour Robert Mandrou un véritable terreau de fermentation¹⁶. Si l'on observe et si l'on compare la chronologie des enseignements de Robert Mandrou à l'EPHE-VI^e et celle de ses publications et communications scientifiques, on constate la fécondité directe de la pratique du séminaire : chaque cycle de cours semble être le point de départ ou l'accompagnement de la gestation d'un ouvrage. Ainsi pendant les deux années universitaires (1958-1960) où il traite des « recherches sur les mentalités françaises du premier XVII^e siècle », Robert Mandrou alimente le grand fichier qu'il consacre depuis quelques années à la France et publie, en 1961, *l'Introduction à la France moderne*. Le cycle suivant (1960-1963) est la matrice de son livre *De la culture populaire en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*¹⁷, dont subsiste tout le fichier de travail. Il est aisé de le constater¹⁸ : le mouvement fécond qui commence avec la constitution des fichiers de travail à partir des dépouillements d'archives, passe par l'expérimentation et la maturation de son sujet dans les séminaires et conférences et aboutit régulièrement à la publication d'un ouvrage¹⁹ ou d'un article.
- 8 La période qui va de 1962 à 1968 est aussi celle de la rédaction de ses thèses de doctorat qu'il soutient en Sorbonne en novembre 1968²⁰. L'idée de sa thèse sur les procès de sorcellerie, Robert Mandrou la conçoit probablement en lisant Lucien Febvre²¹, mais il la précise au cours de l'été 1953, en travaillant au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Son hypothèse naît en effet au contact direct de ces dossiers manuscrits et il la soumet à Lucien Febvre²². Ce dernier semble penser qu'il perd son temps avec la sorcellerie²³. Lucien Febvre, qui venait de confier à Robert Mandrou, dans la collection d'Henri Berr, « Évolution de l'humanité », un volume sur la vie économique et les transformations sociales au XVII^e siècle, semble réticent à voir son jeune collègue et futur associé des *Annales* s'attacher pour de longues années à la rédaction d'une thèse. Il lui écrit à ce propos, sans intervenir sur le fond du sujet : « Je vous en prie, ne vous classez pas dans la catégorie des historiens à retardement. Une thèse qui s'étale sur dix ans est une médiocre thèse – pour la raison que, commencée disons en 1950 sur des idées de 1950, par un homme qui dispose d'un bagage de 1950, elle est démodée en 1960. Même quand elle reste juste dans les faits. Car le climat a changé. C'était déjà vrai pour nous autres. Mais le rythme des changements était beaucoup plus lent. Maintenant, les sautes de vent sont annuelles. Alors s'éterniser, c'est se créer à soi-même des tas de difficultés de réajustements – et se préparer de grands maux de tête, puisqu'il s'agira de concilier un homme de 1950 et un homme de 1960, souvent inconciliables. Conclusion : Thèse : un

sujet bien circonscrit. Creusé. Mais qui ne suppose pas toute une vie. C'est périmé. On ne peut plus, on ne doit plus. L'exemple de tous ces gens qui s'épuisent pour faire un chef-d'œuvre artisanal et qui, l'ayant fait, restent écrasés pour des années, est affreux, songez-y »²⁴. Robert Mandrou n'hésite cependant pas à faire part de son obstination à son maître, quant au sujet : « Je m'entête à croire valable l'étude de la répression et de la disparition des procès de sorcellerie au XVII^e siècle, en tant que processus du développement d'une mentalité rationaliste nouvelle », écrit-il en octobre 1954²⁵. C'est à partir de 1958 que Robert Mandrou commence à s'investir dans les recherches préparatoires à ses thèses : en témoignent la correspondance avec les archivistes départementaux ainsi que les premières missions et séjours d'été en Allemagne. Mais ce n'est qu'à partir de 1962 qu'il a pu se consacrer plus intensément à ses thèses et, dès 1968, l'ensemble était achevé. Il intitula sa thèse principale *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle : une analyse de psychologie historique*. La thèse complémentaire portait sur *Les Fugger, propriétaires fonciers en Souabe, 1560-1618*²⁶. De 1950 à 1977, le travail en archives occupait tout son temps libre. Il passait des vacances studieuses dans les archives allemandes et françaises, où il travaillait assisté de Christiane Mandrou.

- 9 Pendant la période de la thèse, Robert Mandrou, toujours rattaché au Centre de recherches historiques de l'EPHE-VI^e, participe à l'une de ces enquêtes collectives qui firent du CRH un lieu d'expérimentation de nouvelles méthodes historiques : l'enquête pluridisciplinaire de Plozévet. Il dirige aux côtés d'Ernest Labrousse l'équipe des historiens et en introduit le sujet dans son séminaire de 1965-1966 sous le titre « Histoire socioculturelle d'un village breton aux XIX^e et XX^e siècles ». En 1970, il rédige un article de synthèse destiné à la *Revue historique*, mais non publié²⁷, où il rend compte du travail d'équipe des jeunes historiens.
- 10 Sa thèse avait ouvert à Robert Mandrou la voie de l'Université, où il est élu maître de conférences à Paris X-Nanterre, en 1969. Il ne quitte pas pour autant son séminaire de la sixième section, à laquelle il reste attaché comme directeur d'études cumulant. Son élection à Nanterre, d'où était parti le mouvement contestataire du printemps 1968, était due à un choix délibéré. Il avait activement participé aux réflexions des commissions de la sixième section de l'EPHE et était présent dans les principaux lieux d'expression du mouvement étudiant (Nanterre, la Sorbonne). Nommé professeur titulaire en histoire moderne en octobre 1970, il n'envisage pas, à cette époque, de carrière universitaire plus « prestigieuse », même s'il semble avoir été pressenti par des représentants de l'ancienne Sorbonne. À Nanterre il assure un enseignement universitaire d'un tout autre type que celui qu'il donne à la sixième section de l'EPHE. Il innove en inaugurant, dès 1970, un enseignement de « méthodologie historique ». Il s'engage dans les instances de l'université (conseil scientifique, commission du budget) et n'hésite pas à assumer de lourdes responsabilités lorsque, en 1976, l'unité d'enseignement et de recherche (UER) de sciences juridiques est menacée de disparition. Nommé administrateur provisoire, il se bat avec succès pour préserver la pluridisciplinarité de l'université.
- 11 Son activité d'enseignement, Robert Mandrou l'avait, dès 1960, placée aussi sur un plan international. Tous les deux ans, avec une parfaite régularité jusqu'en 1975, entre la période de l'été, consacrée aux recherches en archives, et la rentrée universitaire du mois de novembre, il partait pour de longues semaines au Canada où il proposait conférences et séminaires. Il y exposait ses recherches en cours, débattait de la situation universitaire française, informait des courants de l'historiographie en France, parlait du métier d'historien, de Lucien Febvre et des *Annales*. Il a laissé, chez les universitaires du Québec,

une marque profonde, dont témoigne l'abondante correspondance qu'il en reçut durant toute sa vie.

- 12 L'Europe de l'Est retenait aussi toute son attention. Homme de gauche, mais non marxiste, il fit traduire et éditer le livre de l'historien soviétique Boris Porchnev²⁸, qu'il accompagna d'un avant-propos de critique historique. Il fit des conférences en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en URSS. Mais c'est surtout à Prague et en Bohême occidentale qu'il rencontrait, avec Christiane Mandrou, un de leurs grands amis, l'historien tchèque Joseph Macek, contraint, après l'échec du « printemps de Prague », à une inactivité douloureuse ; Christiane Mandrou suggéra alors de lui confier la rédaction d'une *Histoire de la Bohême*²⁹. Robert Mandrou fut passionné par le « printemps de Prague » et bouleversé par l'entrée des troupes soviétiques. En 1969, il fit publier en français et préfaça *Les Sept Jours de Prague, 21-27 août 1968. Première documentation historique complète, de l'entrée des troupes aux accords de Moscou*³⁰.
- 13 Son dernier engagement pour l'histoire, Robert Mandrou le consacra à l'Allemagne. Pendant vingt ans, il avait passé quatre à six semaines de l'été dans les archives et bibliothèques allemandes. Il connaissait bien la difficulté des rencontres entre chercheurs français et chercheurs allemands. A partir de 1974, il réfléchit à la création d'un centre français de recherche historique en Allemagne. On lui doit l'implantation de la Mission historique française à Göttingen, (liens structurels avec l'Institut Max-Planck). Mais la maladie, qui le minait déjà depuis quelques années, l'obligea à quitter Göttingen en 1979.
- 14 En 1980, Robert Mandrou interrompait son séminaire à l'EHESS, laissant à peine ébauché un projet ancien, celui de faire l'histoire d'une autre mutation mentale : « Port-Royal : la logique ou l'art de penser ». En juin 1981, il fit prématurément ses adieux à l'Université, dans une séance d'une grande intensité. Il s'éteignit deux ans et demi plus tard.
- 15 Pour impressionnantes et fécondes que furent ses activités d'enseignant et de chercheur³¹, il ne faut pas oublier que la carrière scientifique de Robert Mandrou a été assez brève : elle ne s'étend que sur un quart de siècle, si on la fait débiter en 1950, avec l'obtention de l'agrégation et ses premières participations à des colloques, les premières atteintes graves de la maladie, en 1976, l'obligeant à diminuer considérablement ses activités. Le fonds d'archives, reflet de l'importance de ses activités, est donc tout à fait considérable et on ne saurait trop souligner la nécessité d'y recourir, car il témoigne de l'étonnante cohérence et continuité entre l'homme et l'œuvre.

Le fonds d'archives

- 16 La décision de Christiane Mandrou de faire don des papiers de Robert Mandrou aux Archives nationales, par l'intermédiaire du Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales, à l'instigation de Lucette Valensi, n'a pas été prise sans hésitations³². Jean-François Mandrou, fils aîné de l'historien, qui conservait à son domicile un certain nombre de documents a également décidé de déposer les dossiers en sa possession.
- 17 Les papiers constituant le fonds proviennent de trois lieux différents : la grande masse se trouvait au domicile parisien de Robert et Christiane Mandrou, rue Méchain. Il y avait la quasi-totalité de ses papiers personnels, ses cours et conférences, ses notes de lecture, ses fichiers de travail, le dossier intitulé « La crise - FB » et la correspondance reçue postérieurement à 1972. Ces documents ont été classés par Marie-Annick Morisson

pendant près de deux ans au domicile de Madame Mandrou, bénéficiant ainsi de ses conseils et de ses souvenirs. Jean-François Mandrou avait pour sa part soigneusement conservé, malgré deux déménagements, les documents laissés par son père à son domicile de Montgeron ou apportés par lui, par manque de place, vers 1972 : il s'agit de manuscrits d'ouvrages, des carnets et agendas, de la correspondance générale de 1954 à 1972, de la correspondance avec les éditeurs, de la correspondance du secrétariat de rédaction des *Annales* ainsi que des lettres reçues de Lucien Febvre. Ces documents ont été pris en charge par Brigitte Mazon qui a bénéficié de l'aide de Laurence Lesieur pour le travail de classement de la correspondance. Un troisième ensemble, d'un volume moindre, a été remis par Jean Lecuir : il comporte les dossiers laissés par Robert Mandrou dans son bureau de Nanterre ; des notes de cours collectées auprès d'anciens étudiants de l'université y ont été jointes.

- 18 Avant notre prise en charge du fonds, il existait, nous l'avons signalé, un ensemble de dossiers de Lucien Febvre, confiés par Suzanne Febvre à Robert Mandrou. Ces dossiers ont été remis par Jean-François Mandrou à Lucile Febvre-Richard et ont rejoint le fonds des papiers de Lucien Febvre. Quelques fiches de travail de Lucien Febvre³³ que Robert Mandrou avait placées dans ses propres fichiers ont été restituées par Christiane Mandrou à Henri Febvre. L'exploration de la totalité des archives laissées par Robert Mandrou montre, s'il en était encore besoin, que Robert Mandrou, avec le scrupule et la minutie qui le caractérisaient, n'a conservé par-devers lui aucun manuscrit ou inédit de Lucien Febvre, les rumeurs qui ont pu circuler à ce sujet apparaissent donc aujourd'hui comme infondées.
- 19 L'ensemble du fonds des papiers de Robert Mandrou, réorganisé dans son unité intrinsèque, révèle, à côté d'une impressionnante capacité de travail, une méthode ordonnée d'organisation des dossiers. Si nous avons articulé le fonds en huit grandes catégories (documents personnels, activités institutionnelles, activités d'enseignement et de recherche, communications scientifiques, publications, correspondance générale, témoignages), chacun des dossiers regroupés sous ces différentes rubriques, à l'exception évidente de la dernière, préexistait dans une unité organique.
- 20 Nous ne commentons, dans le cadre de cette introduction, que quelques aspects des différentes rubriques du fonds d'archives.

1. Documents personnels

- 21 Dans ses agendas, Robert Mandrou notait non seulement ses rendez-vous et différentes tâches à effectuer, mais aussi, exceptionnellement, une argumentation avant ou après une entrevue qui nécessitait une mise en ordre de ses idées. Cette mise en ordre, on la rencontre fréquemment sous forme de nombreux plans rigoureux, précédant un texte et parfois une lettre qui semblent ensuite écrits d'un seul jet. Dans ses papiers personnels, rien d'important ne semble faire défaut depuis 1942³⁴.

2. Documents relatifs à des activités institutionnelles

- 22 De ses fonctions de secrétaire des *Annales*, Robert Mandrou a conservé sa correspondance de novembre 1957 à juillet 1959. Il est à noter que quelques lettres antérieures à cette période et relatives aux *Annales*, figurent dans le fonds de correspondance générale (lettres de Paul Leuilliot, Georges Friedmann, Fernand Braudel). Pour la période

1954-1956, le seul dossier consacré spécifiquement aux *Annales*³⁵ comprend la correspondance de Robert Mandrou avec Lucien Febvre. Robert Mandrou y a joint par la suite un certain nombre de lettres de Fernand Braudel et un projet de « réforme des *Annales* pour 1961 ». À partir de 1957, installé chez Armand Colin pour y exercer ses fonctions de secrétaire, il conserve la correspondance de la revue dans un dossier spécifique comportant les lettres reçues et les pelures dactylographiées de ses réponses, ainsi que quelques brèves notes de Fernand Braudel. Si le dossier s'interrompt en juillet 1959, c'est à la suite de l'installation du secrétariat de la revue, avec la présidence de la sixième section, au 20, rue de La Baume³⁶. Robert Mandrou a dû emporter à son domicile de Montgeron ce dossier de correspondance au cours de l'été 1959, période de transition et de déménagement. Il y est resté, sans doute parce que le besoin ne s'est pas fait sentir de le rapporter à la rentrée de 1959. On trouve dans ce dossier quelques lettres relatives à des missions spécifiques dont le charge alors Fernand Braudel.

- 23 Aussi bien pour ses activités et responsabilités exercées à la sixième section de l'EPHE, que celles poursuivies à l'université de Paris X-Nanterre, ou à l'Unesco, Robert Mandrou a conservé ses notes diverses prises en cours de réunion, les dossiers de ses étudiants. Ces nombreux documents sont largement annotés. Pour toutes ces activités institutionnelles, l'inventaire donne une idée du soin que Robert Mandrou mettait à classer méthodiquement tous ses papiers. Signalons que les circulaires administratives, comptes rendus de réunions ou commissions, n'ont été conservés que lorsqu'ils portaient des annotations de la main de Robert Mandrou.

3. Documents relatifs aux activités d'enseignement et de recherche

- 24 Les notes de cours de Robert Mandrou constituent un ensemble particulièrement remarquable. Ces notes préparatoires se présentent, matériellement et intellectuellement, de façon très différente suivant qu'il s'agit des séminaires de l'EPHE ou des cours professés à l'université. Les séminaires sont préparés sur des feuillets in-4°, repliés, contenant souvent des fiches bibliographiques. Le contenu de chaque séance était précisément développé sur quatre pages. Le plan du cours est très rigoureux, dans ses parties et sous-parties. À titre d'exemple, le cours sur la formation des mythes nationaux en France, XVI^e-XVIII^e siècle, qui s'étend sur cinq années universitaires (commencé en mars 1968, il s'achève en juin 1973), est réparti en quatre grandes parties et 86 leçons, ce qui représente pas moins de 369 pages manuscrites, auxquelles s'ajoutent les fiches qui complètent chaque leçon. En vingt ans d'enseignement à la sixième section de l'EPHE (1957-1977), Robert Mandrou a animé une douzaine de grandes séries de séminaires de recherche, ce qui se traduit par quelque 1 300 feuillets manuscrits.
- 25 De ses cours à Paris X-Nanterre, il reste près de 900 feuillets de notes aussi précisément articulées que celles de l'EPHE. Mais les cours de l'université s'adressaient à un public différent des séminaires de l'EPHE : ils sont préparés en général sur un seul feuillet de format 21 x 27, utilisé recto-verso, et organisés en leçons de type universitaire. Les leçons de licence sont réparties en enseignement général (les cours de méthodologie présentent un ensemble assez remarquable) et en enseignement spécialisé. Ce dernier s'organise en général autour de publications récentes qui ont marqué Robert Mandrou (« d'après » Boris Porchnev, Lucien Goldmann, Max Weber ou Charles Carrière). Les cours d'agrégation, qui lui laissent moins de liberté, sont l'occasion de cours magistraux qui lui valent de nombreuses lettres de remerciement, qu'il conserve toutes. Les séminaires,

cours et conférences tenus au Canada reprennent parfois, en les adaptant, les recherches déjà exposées dans les séminaires de l'EPHE. Mandrou y intègre à l'occasion une ou deux leçons déjà préparées, mais il renouvelle en général l'articulation de son exposé.

- 26 Historien de formation classique, Robert Mandrou a alimenté ses fichiers de travail tout au long de sa vie active. Il semble en avoir commencé la constitution dès le début des années cinquante, au plus tard lors du choix de son sujet de thèse (en 1953). Ces fichiers, au nombre d'une quinzaine, représentent cinq mètres linéaires de fiches manuscrites de dépouillement d'archives ainsi que de références bibliographiques de sources imprimées. Cet ensemble de fiches³⁷ est organisé en entrées thématiques.
- 27 Robert Mandrou a laissé en outre la trace de ses lectures méthodiques dans les livres eux-mêmes : on a retrouvé dans sa bibliothèque plus de 200 ouvrages contenant des notes rédigées ou semi-rédigées, simples fiches de lecture, ou comptes rendus en projet ou dactylographiés³⁸.

4. La communication scientifique : congrès et colloques

- 28 Les premières missions d'étude de Robert Mandrou le conduisent vers l'Allemagne. Mais, très rapidement, il est invité dans le monde entier. À la suite de chaque mission, il rédige un rapport circonstancié qu'il joint aux notes de ses conférences.

5. Publications

a) Manuscrits

- 29 Le fonds comporte quatre manuscrits autographes de Robert Mandrou. Ceux-ci semblent avoir été rédigés d'un seul trait après l'élaboration rigoureuse du plan. Selon ses proches, Robert Mandrou ne faisait que de manière exceptionnelle un brouillon, tant pour ses lettres que pour ses livres. En tout état de cause, la rédaction d'un seul jet de toutes ses notes de cours témoigne d'une écriture fluide et aisée, qui s'épanouit dans une langue au classicisme simple et limpide. La présence de nombreux plans, aussi bien pour des rapports que pour des articles, évoque toujours l'élaboration rigoureuse de la démonstration avant la rédaction elle-même. On est en outre frappé par la régularité d'un graphisme dont l'élégance et la perfection calligraphique ont séduit tous ceux qui eurent le privilège de recevoir ses lettres.

b) Relations avec les éditeurs et lecteurs

- 30 Outre les contrats et comptes rendus de presse que comprennent les dossiers d'édition d'ouvrages, l'intérêt de cette rubrique réside aussi dans les nombreuses lettres (près de 700) de remerciements pour l'envoi des livres.

6. Correspondance

- 31 Robert Mandrou a conservé, semble-t-il, la quasi-totalité des lettres qu'il a reçues. Lorsque ces lettres ne rejoignaient pas des dossiers spécifiques (concernant l'édition, les étudiants, les *Annales*, Lucien Febvre ou Fernand Braudel pour la période 1960-1964), Robert Mandrou les conservait dans des chemises classées dans l'ordre chronologique. Très souvent, il y portait la lettre « R » indiquant qu'il avait répondu, et il semble être

rarement retourné à cette correspondance dont l'ordre chronologique n'a guère été dérangé. Ce fonds de correspondance générale représente environ 2 300 lettres. Celles-ci, pour une meilleure exploitation, ont été reclassées par ordre alphabétique des correspondants, au nombre approximatif de 750. À l'exception de quelques lettres de ses enfants, remises à sa famille, il s'agit d'une correspondance exclusivement scientifique, dont le ton est amical, mais reste en général professionnel.

7. Témoignages, notices nécrologiques, correspondance

- 32 Nous avons placé dans cette rubrique tous les documents concernant Robert Mandrou après sa disparition : témoignages et allocutions, lettres de condoléances, notices nécrologiques.

8. Lettres de Robert Mandrou

- 33 Certains correspondants ont remis au fonds d'archives les lettres reçues de Robert Mandrou. La collecte entreprise n'est pas encore achevée.

Conclusion

- 34 L'inventaire sommaire des archives de Robert Mandrou que nous présentons aux lecteurs des *Cahiers du CRH* a pour but de donner, dans un nombre de pages limité, un aperçu des traces matérielles qui accompagnent l'œuvre de l'historien. L'inventaire détaillé des papiers de Robert Mandrou – d'un volume trop important pour être publié ici dans son intégralité – accompagnera le dépôt du fonds aux Archives nationales, il comportera en outre les cotes d'archives et sera l'outil de référence pour la consultation du fonds. Il nous a paru néanmoins intéressant de publier ici les annexes à l'inventaire, établies par Marie-Annick Morisson, et qui reconstituent en détail l'itinéraire de chercheur et d'enseignant de Robert Mandrou. Les informations présentes dans le fonds d'archives ont été à cette fin complétées par de nombreuses sources extérieures (*Annuaire de l'EPHE-VI^e*, dépouillement de revues et d'ouvrages, archives administratives de la sixième section de l'EPHE-EHESS). Le fonds des papiers de Robert Mandrou sera déposé en 1998 aux Archives nationales par l'intermédiaire du Centre de recherches historiques de l'EHESS, qui en a confié le classement au service des archives de l'établissement. Il sera communiqué aux chercheurs, selon les dispositions fixées dans le contrat signé avec les Archives nationales.
- 35 Nous remercions Christiane Mandrou pour son aide constante et la générosité de son accueil, Jean-François Mandrou pour sa recherche des papiers de son père et son attention soutenue à l'entreprise d'archivage, Jean Lecuir pour toutes ses suggestions et son apport d'informations, Henri Febvre pour la communication libérale des dossiers de son père et enfin Thérèse Charmasson pour ses conseils, toujours utiles.

NOTES

1. Dans le sens spirituel et matériel du terme, puisqu'il fut choisi par Lucien Febvre pour collaborer à l'un de ses derniers projets et qu'il fut, à notre connaissance, le destinataire de ses dernières lettres, dont celle où Lucien Febvre expose le projet d'une vaste synthèse historique sur : « la Pensée d'Occident » (18 juillet 1956). Par la suite, Suzanne Febvre a effectué elle-même auprès de Robert Mandrou le dépôt d'un grand nombre de dossiers et de fichiers de son époux.
2. Robert Mandrou, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle, une analyse de psychologie historique*, Paris, Plon, 1968, p. 9.
3. Philippe Joutard et Jean Lecuir, « Robert Mandrou, l'itinéraire d'un historien européen du XX^e siècle », dans *Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalités, mélanges Robert Mandrou*, Paris, 1985, p. 9-20.
4. Lettre de Lucien Febvre du 9 mai 1953.
5. Ce feuillet, retrouvé à sa place chronologique dans sa correspondance générale de 1957, a été replacé dans son dossier de carrière. Un brouillon de lettre à Fernand Braudel, du 8 octobre 1956, faisait déjà état de ses inquiétudes devant un tel projet de nomination : « Je n'ai encore rien publié », écrivait-il alors, en exprimant ses craintes devant l'effet d'une proposition que « d'aucuns pourraient trouver abusive ».
6. Paris, Armand Colin, 1958, 2 vol.
7. Il pense à ce moment à son enseignement dans le cycle secondaire, auquel il prouvera toujours son attachement par ses multiples activités et réflexions sur l'enseignement de l'histoire, dont nous trouvons de nombreuses traces dans les archives : voir en particulier sa participation, dès 1950, à des colloques sur l'enseignement de l'histoire, ses prises de position sur les réformes successives (Fontanet, Haby) et son soutien au groupe « enseignement 70 ».
8. Lettre de Louis Velay, pour le président de la VI^e section EPHE, au ministre de l'Éducation nationale, du 23 octobre 1957.
9. Georges Duby, « La rencontre avec Robert Mandrou et l'élaboration de la notion d'histoire des mentalités », *Mélanges Robert Mandrou, op. cit.*, p. 33-35.
10. Robert Mandrou, « Mathématiques et histoire », *Critica storica*, année 1, fasc. 1, 31 janvier 1962, p. 39-48.
11. Les conditions de la genèse et de la publication de l'ouvrage sont examinées par Philippe Joutard et Jean Lecuir dans la réédition de l'ouvrage, prévue en 1998 aux éditions Albin Michel.
12. Exception faite de deux comptes rendus dans la *Revue historique* et d'une nécrologie de Lucien Febvre dans la *Revue universitaire*.
13. Sur douze ouvrages publiés par Robert Mandrou, quatre ont été recensés : *La Civilisation française* par R. Barthes, *De la culture populaire* par C. Beutler, *Magistrats et sorciers* par P. Chaunu, *Les Sept Jours de Prague*, par M. Bernard.
14. *Magistrats et sorciers, op. cit.*, p. 11.
15. Robert Mandrou a conservé tous ses cahiers de présence. Sur la couverture des dossiers de préparation de ses séminaires, Robert Mandrou a consigné l'ordre du jour de chaque séance.
16. Les sessions de bilan de fin d'année, organisées par Robert Mandrou entre 1963 et 1977, à Royaumont, à Cerisy-la-Salle, Azay-le-Ferron ou Troyes, étaient particulièrement fructueuses et marquées en outre, selon le souvenir de Jean Lecuir, « par la convivialité, la proximité et la détente ».
17. Paris, Stock, 1964, 222 p.
18. Les annexes à l'inventaire permettent de reconstituer ce parcours.

19. Une exception est à mentionner pour l'important cycle de cours de 1968 à 1973, qui compte 86 leçons et porte sur « la formation des mythes nationaux en France », en projet dès 1959 (cf. *Annuaire de l'EPHE-VI - 1969-1970*, p. 170). L'ensemble de la réflexion, pour la première fois, n'a pas abouti dans un livre.
20. La soutenance a dû être reportée du mois de mai à novembre 1968, en raison des événements. La situation était exceptionnelle et lui occasionna quelques difficultés administratives, puisque le livre avait été imprimé et diffusé avant même la soutenance.
21. Lucien Febvre, « Sorcellerie, sottise ou révolution mentale ? », *AESC*, t. 3, n° 1, 1948, p. 9-15.
22. Lettres de Robert Mandrou à Lucien Febvre du 31 août 1953 et du 18 octobre 1953.
23. Lettre de Robert Mandrou à Lucien Febvre du 30 janvier 1954 : « Thèse : je suis fort bien votre argumentation, et comprends votre préférence pour le sujet circonscrit et rapidement traité. Je n'ai pas d'arguments à vous opposer, si ce n'est qu'il me faut changer mes batteries. Vous avez dit à M. Braudel que je perdais mon temps avec la sorcellerie. Vais-je me replier sur les relations diplomatiques du Grand Électeur et du Grand Turc ? »
24. Lettre de Lucien Febvre du 12 janvier 1954.
25. Lettre du 24 octobre 1954.
26. Paris, Plon, 1968, 253 p.
27. Le fonds d'archives conserve les placards, annotés, de cet article.
28. *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, Paris, SEVPEN, 1963, 679 p.
29. Paris, Fayard, 1984, 370 p.
30. Paris, Anthropos, 1969, 416 p.
31. Voir en annexe de l'inventaire la liste de ses cours, conférences, communications et la bibliographie de ses travaux.
32. C'est Étienne François, successeur de Robert Mandrou à la tête de la MHFA, qui a encouragé Christiane Mandrou à vaincre ses réticences
33. Ces fiches concernent l'élaboration de l'*Introduction à la France moderne*, voir note 12.
34. Le dossier médical a été conservé par Madame Christiane Mandrou.
35. Intitulé « Annales - L.F. ».
36. Dans l'immeuble cédé par la Fondation Rockefeller à la Caisse des dépôts et consignations avec le souhait des Américains d'y voir hébergée la VI^e section jusqu'à la construction de la Maison des sciences de l'homme. Voir Brigitte Mazon, *Aux origines de la VI^e section de l'EPHE*, Paris, 1988.
37. Les fichiers sont constitués, chacun, de 1 300 à 1 500 fiches numérotées lors de l'inventaire.
38. Voir dans l'annexe à l'inventaire les titres de ces ouvrages.